

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Saint – Caprais

du jeudi 16 mai 2024 à 10h au mercredi 19 juin 2024 à 17h inclus

Par arrêté n°2024-002 en date du 8 avril 2024, affiché au siège de la 3CAG et à la mairie de Saint Caprais, le Président informé la population des modalités de l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Caprais.

Commissaire enquêtrice

Par décision n° E24000017/64 en date du 13/03/2024, Madame la Présidente du tribunal administratif de Pau a désigné Madame Nelly LAROCHE-RACLOT, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et Monsieur Guillaume TERRASSON, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Dates de l'enquête publique

L'enquête publique se déroulera du jeudi 16 mai 2024 à 10h au mercredi 19 juin 2024 à 17h inclus, soit durant 35 jours consécutifs.

Consultation du dossier d'enquête publique

Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur support papier :

- à la mairie de Saint Caprais (le Village 32200 Saint Caprais), aux heures habituelles d'ouverture, à savoir les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 ;
- au siège de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone -3CAG (53 Boulevard du Nord 32200 Gimont), du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 17h ; le mercredi de 8h30 - 12h30.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra également consulter le dossier d'enquête publique sur le registre numérique dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-saint-caprais>

Observations du public

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites à la commissaire enquêtrice durant toute la durée de l'enquête :

- sur les registres ouverts à cet effet à la mairie de Saint Caprais et au siège de la 3CAG ;

- par voie postale au siège de l'enquête publique, à savoir au siège de la 3CAG, à l'adresse suivante : « Madame la commissaire enquêtrice - projet de modification du PLU de Saint Caprais – Communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone - 53 Boulevard du Nord 32200 Gimont » ;
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-saint-caprais>

Permanence de la commissaire enquêtrice

La commissaire enquêtrice désignée se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la salle du Petit Théâtre 32200 Saint Caprais :

- le jeudi 16 mai 2024 de 10h00 à 13h00,
- le mardi 21 mai 2024 de 10h00 à 13h00,
- le vendredi 31 mai 2024 de 14h00 à 17h00,
- le dimanche 9 juin 2024 de 14h00 à 17h00,
- le mercredi 19 juin 2024 de 16h à 17h00.

Rapport et conclusion

Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de communes ainsi qu'à la Mairie de Saint Caprais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public. Ils seront également consultables sur le site internet de la 3CAG à l'adresse suivante : <https://www.3cag.fr/urbanisme>. L'ensemble de ces documents seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Décision

Le projet d'élaboration du plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.